

COMMUNE DE MUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le vendredi 16 décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, dument convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Madame Armelle GROSJEAN est nommée secrétaire de séance et il est procédé à l'appel nominal des élus :

Etaient présents :

Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 2^{ème} Adjointe, M. Philippe CABOT, 2^{ème} Adjoint.
Mesdames et Messieurs Patrick FAMEL, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Philippe POUJOL, Magali RABANIT, conseillers municipaux.

Le quorum est atteint avec 9 conseillers présents

Etaient excusés :

Madame Yaëlle BECHARD qui a donné pouvoir à Madame Solenne BAYLE GOUTORBE
Madame Corinne ORTEGA DOREY qui a donné pouvoir à Monsieur Philippe CABOT
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné pouvoir à Madame Armelle GROSJEAN
Monsieur Jean-Louis BLANC qui a donné pouvoir à Madame Emilie GACHON CARRETTE
Monsieur Etienne RAGOT qui a donné pouvoir à Monsieur Patrick FAMEL.

Était absent :

Monsieur Frédéric AUSSEL

Monsieur Patrick BENEZECH rappelle que le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2022 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Modification du BP 2022.**
2. **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – exercice 2021**
3. **Déclassement voie communale – Sentier des Combes**
4. **Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets**
5. **PUP**
6. **Mur de soutènement – rue de la Grand Terre et demande de subvention au titre de la DETR spéciale**
7. **Révision des loyers**
8. **Modification simplifiée du PLU**
9. **Réseau de chaleur (CCRVV)**
10. **Questions diverses**

053-2022 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU – EXERCICE 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Vice-présidente au SIVOM du Moyen-Rhône.

Madame Armelle GROSJEAN présente le rapport annuel 2021 établi par la société RCI pour le SIVOM du Moyen-Rhône.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN, les membres du conseil municipal présents passent au vote. Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité de l'eau est adopté par :

VOTE :

Voix pour = 14

Voix contre = 0

Abstention = 0

Pour copie conforme,
A Mus, le 19 décembre 2022,

La secrétaire de séance,



Armelle GROSJEAN

Le Maire,



Patrick BENEZECH